

## **État de traitement des membres du personnel de direction pour l'année 2013-2014**

L'Université de Montréal, comme tous les établissements d'enseignement de niveau universitaire, transmet annuellement au ministre responsable de l'enseignement supérieur un état de traitement des membres de son personnel de direction, selon les prescriptions de la [\*Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire\*](#) (L.R.Q., c. E-14.1). Cet état de traitement est ensuite déposé à l'Assemblée nationale.

L'état de traitement présente séparément le traitement des membres du personnel de direction supérieure et celui des autres membres du personnel de direction. Les renseignements qu'il contient sont présentés selon les exigences des articles 4.4 et 4.5 de la Loi.

L'état de traitement pour l'année 2013-2014 a été approuvé par le Conseil de l'Université et est disponible ci-dessous.

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil de  
l'Université de Montréal

### Rapport sur l'état du traitement

Nous avons effectué l'audit de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt pour les membres du personnel de la direction supérieure et pour les autres catégories de personnel de la direction incluses dans l'état du traitement 2013-2014 ci-joint de l'Université de Montréal pour l'exercice terminé le 30 avril 2014, ainsi que d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives (appelés collectivement l'« état du traitement »). L'état du traitement a été préparé par la direction de l'Université de Montréal conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

#### *Responsabilité de la direction pour l'état du traitement*

La direction est responsable de la préparation de l'état du traitement conformément au référentiel comptable qui est décrit à la note complémentaire, ce qui implique de déterminer si le référentiel d'information financière est acceptable dans les circonstances pour la présentation de l'état du traitement, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état du traitement exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'état du traitement, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que l'état du traitement ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans l'état du traitement. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état du traitement comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation de l'état du traitement afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état du traitement.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, l'état du traitement a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément à la méthode de comptabilité décrite à la note complémentaire.

*Référentiel comptable et restrictions quant à l'utilisation*

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note complémentaire à l'état du traitement, qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état du traitement a été préparé dans le but d'aider l'Université de Montréal à répondre aux exigences de la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*. En conséquence, il est possible que l'état du traitement ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil de l'Université de Montréal et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (le « Ministère ») et ne devrait pas être utilisé par des parties autres que l'Université de Montréal et le Ministère.

Deloitte S.E.N.C.A.R.C. / S.R.L.<sup>1</sup>

Le 30 septembre 2014

<sup>1</sup>CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

L'état du traitement a été préparé conformément aux dispositions en matière d'information financière stipulées à la section 3 du *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*, présentant les définitions des composantes du traitement, soit le salaire de base, les autres éléments du traitement, les indemnités de départ, les sommes d'argent et les avantages directs ou indirects reçus d'une fondation ou d'une personne morale qui sollicite du public le versement de dons pour le soutien financier de l'établissement et, finalement, les frais remboursés et les allocations devant être exclus.

De plus, la direction est responsable de déterminer le référentiel comptable puisque ce dernier n'est pas défini dans le *Guide de déclaration et mandat d'audit de l'état du traitement 2013-2014*.

La direction a choisi les critères de constatation et d'évaluation des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

Les paiements spéciaux pour quelques employés réguliers sont exclus. En principe, ces employés sont des médecins qui enseignent à l'Université et non pas des médecins qui traitent des patients. L'Université paie un montant pour qu'ils soient rémunérés à un niveau au moins égal au salaire qu'ils auraient autrement gagné par l'entremise du système d'assurance maladie.

Les frais remboursés et les allocations incluent tous les paiements versés directement à la personne au titre de ses dépenses professionnelles. Ces paiements ne se limitent pas aux dépenses ayant un rapport direct avec la personne concernée et peuvent inclure des règlements liés à d'autres personnes ou le remboursement d'autres achats à la personne concernée.

Les frais remboursés incluent exclusivement les paiements liés aux fonctions administratives (à titre d'exemple, les paiements provenant de fonds de recherche sont exclus).

NOM DE L'UNIVERSITÉ Université de Montréal

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : 976 000

**ÉTAT DE TRAITEMENT  
2013-2014**

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

DATE : 1<sup>er</sup> octobre 2014

ADMINISTRATEUR : 

État du traitement

Établissement : Université de Montréal

Année financière : 2013-2014

Personnel de direction supérieure	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					
	Nom et fonction	Salaire de base <sup>(1)</sup>	Autres éléments de traitement	Droits d'indemnité de départ exercés	Fondations ou personnes morales	Temps complet Nombre de mois
BRETON, Guy, Recteur	389 913 \$	6 311 \$			12,0	100,00%
CHABOT, Alexandre, Secrétaire général	181 306 \$	4 933 \$			12,0	100,00%
DAVID, Hélène, Vice-rectrice aux relations internationales à la Francophonie et aux partenariats institutionnels	247 938 \$	4 481 \$			10,0	100,00%
BOISVERT, Anne-Marie, Vice-rectrice aux ressources humaines et à la planification	242 080 \$	4 254 \$			12,0	100,00%
BÉLIVEAU, Louise, Vice-rectrice aux affaires étudiantes et au développement durable	234 413 \$	4 056 \$			12,0	100,00%
LALANDE, Raymond, Vice-recteur aux études	247 938 \$	4 406 \$			12,0	100,00%
BLONDIN, Jean-Pierre, Vice-recteur adjoint aux études de premier cycle	201 688 \$	1 574 \$			12,0	100,00%
CHOUINARD, Roch, Vice-recteur adjoint aux études supérieures et doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales	190 665 \$	2 293 \$			12,0	100,00%
MAILHOT, Claude, Vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité	173 832 \$	1 473 \$			7,7	100,00%
TANGUAY, Geneviève, Vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation et aux relations internationales	247 938 \$	5 272 \$			12,0	100,00%
BÉRUBÉ, Dominique, Vice-rectrice adjointe aux opérations et concertation	180 785 \$	1 930 \$			12,0	100,00%
BROCHU, Serge, Vice-recteur adjoint recherche - Lettres et sc. humaines	193 482 \$	3 726 \$			12,0	100,00%
FILTEAU, Eric, Vice-recteur aux finances et aux infrastructures	236 688 \$	4 056 \$			12,0	100,00%
HUBERT, Joseph, Vice-recteur aux Grands projets académiques	246 794 \$	226 \$			1,0	100,00%
BLANCHETTE, Christian, Doyen - Faculté de l'Éducation permanente	174 448 \$	2 279 \$			12,0	100,00%
BOISJOLY, Hélène, Doyenne - Faculté de Médecine	317 885 \$	1 971 \$			12,0	100,00%
BOISMENU, Gérard, Doyen - Faculté des Arts et des Sciences	247 938 \$	2 279 \$			12,0	100,00%
BRETON, Jean-Claude, Doyen - Faculté de Théologie	154 364 \$	706 \$			12,0	100,00%
CARRIER, Michel, Doyen - Faculté de Médecine vétérinaire	203 707 \$	2 279 \$			12,0	100,00%
CASANOVA, Christian, Directeur - École d'optométrie	169 897 \$	2 271 \$			12,0	100,00%
DE PAOLI, Giovanni, Doyen - Faculté d'Aménagement	182 368 \$	2 279 \$			12,0	100,00%
GIRARD, Francine, Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	231 463 \$	6 317 \$			12,0	100,00%
LAVIGNE, Gilles, Doyen - Faculté de Médecine dentaire	231 875 \$	2 527 \$			12,0	100,00%
FOURNIER, Pierre, Doyen - École de santé publique de l'U de M	168 000 \$	2 018 \$			10,6	100,00%
LEPEVRE, Guy, Doyen - Faculté de Droit	200 110 \$	2 279 \$			12,0	100,00%
MOREAU, Pierre, Doyen - Faculté de Pharmacie	192 259 \$	3 370 \$			12,0	100,00%
PANNETON, Isabelle, Doyenne - Faculté de Musique	174 448 \$	1 441 \$			12,0	100,00%
POIRIER, Louise, Doyenne - Faculté des Sciences de l'éducation	170 561 \$	1 428 \$			12,0	100,00%
PRINCE, François, Directeur - Département de Kinésiologie	154 364 \$	2 200 \$			12,0	100,00%

<sup>(1)</sup> Le salaire de base établi pour l'exercice 2013-2014 inclut, lorsqu'il y a lieu, les primes individuelles et de direction ajoutées au salaire de base des professeurs nommés officiers généraux ou facultaires de l'Université de Montréal.

État du traitement

Établissement : Université de Montréal  
Année financière : 2013-2014

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total <sup>(1)</sup> de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement <sup>(1)</sup>	121,36	Salaire de base le plus élevé	213 280 \$	19 965 \$
		Moyenne des salaires versés	158 228 \$	2 911 \$
		Salaire de base le moins élevé	83 387 \$	44 \$
Personnel de direction des services	266,21	Salaire de base le plus élevé	259 977 \$	58 733 \$
		Moyenne des salaires versés	100 776 \$	2 880 \$
		Salaire de base le moins élevé	48 970 \$	42 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien	125,91	Salaire de base le plus élevé	107 729 \$	15 484 \$
		Moyenne des salaires versés	74 502 \$	2 274 \$
		Salaire de base le moins élevé	48 971 \$	30 \$

<sup>(1)</sup> Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

<sup>(1)</sup> En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement réel.

**État du traitement**

Établissement : Université de Montréal  
Année financière : 2013-2014

**VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS**

Nom et prénom	Personnel de direction supérieur		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire	
BRETON, Guy	Recteur	12,0	3 923,44 \$	
CHABOT, Alexandre	Secrétaire général	12,0	2 291,60 \$	
DAVID, Hélène	Vice-rectrice aux relations internationales à la Francophonie et aux partenariats institutionnels	10,0	24 937,66 \$	
BOISVERT, Anne-Marie	Vice-rectrice aux res. humaines et à la planification	12,0	1 619,43 \$	
BÉLIVEAU, Louise	Vice-rectrice aux affaires étudiantes et dév. durable	12,0	2 948,43 \$	
LALANDE, Raymond	Vice-recteur aux études	12,0	4 123,32 \$	
BLONDIN, Jean-Pierre	Vice-recteur adjoint aux études de premier cycle	12,0	6 104,64 \$	
CHOLINARD, Rich	Vice-recteur adjoint aux études supérieures et doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales	12,0	10 161,46 \$	
MAILHOT, Claude	Vice-rectrice adjointe à la promotion de la qualité	7,7	5 908,64 \$	
TANGUAY, Geneviève	Vice-rectrice Recherche, à la création et à l'innovation et aux relations internationales	12,0	8 380,86 \$	
BÉRUBÉ, Dominique	Vice-rectrice adjointe aux opérations et concertation	12,0	17 662,32 \$	
BROCHU, Serge	Vice-recteur adjoint recherche - Lettres et sc. humaines	12,0	10 772,46 \$	
FILTEAU, Éric	Vice-recteur aux finances et aux infrastructures	12,0	11 636,09 \$	
HUBERT, Joseph	Vice-recteur aux Grands projets académiques	1,0	760,24 \$	
BLANCHETTE, Christian	Doyen - Faculté de l'éducation permanente	12,0	8 723,45 \$	
BOISJOLY, Hélène	Doyenne - Faculté de Médecine	12,0	16 832,61 \$	
BOISMENU, Gérard	Doyen - Faculté des Arts et des Sciences	12,0	9 977,01 \$	
BRETON, Jean-Claude	Doyen - Faculté de Théologie	12,0	2 388,37 \$	
CARRIER, Michel	Doyen - Faculté de Médecine vétérinaire	12,0	19 440,09 \$	
CASANOVA, Christian	Directeur - École d'optométrie	12,0	19 460,61 \$	
DE PAOLI, Giovanni	Doyen - Faculté d'Aménagement	12,0	19 675,90 \$	
GIRARD, Francine	Doyenne - Faculté des Sciences infirmières	12,0	6 863,47 \$	
LAVIGNE, Gilles	Doyen - Faculté de Médecine dentaire	12,0	12 961,22 \$	
FOURNIER, Pierre	Doyen - École de santé publique de l'U de M	10,6	4 236,78 \$	
LEFEBVRE, Guy	Doyen - Faculté de Droit	12,0	46 172,25 \$	
MOREAU, Pierre	Doyen - Faculté de Pharmacie	12,0	20 647,49 \$	
PANNETON, Isabelle	Doyenne - Faculté de Musique	12,0	3 377,26 \$	
POIRIER, Louise	Doyenne - Faculté des Sciences de l'éducation	12,0	13 830,62 \$	
PRINCE, François	Directeur - Département de Kinésiologie	12,0	7 376,67 \$	
<b>Autres catégories de personnel de direction</b>		<b>Étendue des frais remboursés</b>	<b>Effectif<sup>(1)</sup></b>	<b>Valeur pécuniaire</b>
Personnel de direction des composantes de l'établissement <sup>(7)</sup>		Le plus élevé <sup>(A)</sup>	106,57	38 422 \$
		Moyenne	106,57	6 610 \$
		Le moins élevé	106,57	64 \$
Personnel de direction des services		Le plus élevé <sup>(B)</sup>	214,13	66 629 \$
		Moyenne	214,13	3 711 \$
		Le moins élevé	214,13	8 \$
Personnel de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé <sup>(C)</sup>	70,39	187 189 \$
		Moyenne	70,39	6 647 \$
		Le moins élevé	70,39	36 \$

<sup>(6)</sup> S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

<sup>(1)</sup> Le nombre d'ETC correspond au total des personnels qui ont reçu des remboursements. Il diffère donc du nombre d'ETC utilisé pour le calcul du salaire moyen et de la moyenne des autres éléments de rémunération.

<sup>(7)</sup> Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

<sup>(A)</sup> Le montant le plus élevé a été versé à Andrée Boucher; le montant de 38 422 \$ est composé de frais de représentation et réception pour un montant de 34 977 \$ et de frais de déplacement et délégation pour un montant de 3 446 \$.

<sup>(B)</sup> Le montant le plus élevé a été versé à Sylvie Gagnon; le montant de 66 629 \$ est composé de frais de déplacement et délégation pour un montant de 36 543 \$ et de frais de représentation ou réception pour un montant de 15 793 \$ (cotisations pour 4 293 \$).

<sup>(C)</sup> Le montant le plus élevé a été versé à Pierre-Yves Melançon; le montant de 187 189 \$ est composé de frais de déplacement et délégation pour invités et étudiants pour un montant de 179 343 \$ ainsi que de frais de représentation et cotisations pour un montant de 7 806 \$.



# Université de Montréal

## État du traitement

30 avril 2014

---

**Établissement : Université de Montréal**

**Année financière :**

**2013-2014**

### Liste des éléments de traitement autres que le salaire de base

Les éléments ci-dessous font partie des autres éléments de traitement de nature imposable :

- Allocation annuelle pour déplacements ou voiture
- Assurance accident voyages
- Assurance soins médicaux et dentaires
- Assurance-vie
- Compensation pour avantages sociaux
- Congé d'études et de recherche
- Cotisations à des ordres ou associations
- Escomptes pour services aux cliniques d'enseignement
- Forfaitaire
- Honoraires pour consultation
- Honoraires pour des services médicaux ou bilans de santé
- Jours fériés
- Perfectionnement et exonération des droits de scolarité
- Primes diverses dont disponibilité
- Prix d'excellence
- Remboursement permis de travail
- Heures supplémentaires et charges de cours additionnelles
- Vacances non utilisées (au départ)

Le traitement du recteur inclut les montants ci-dessous :

Assurance-vie	1 312,82 \$
Assurance soins médicaux et dentaires	1 505,61
Allocation pour utilisation auto	1 241,79
Assurance accident voyages	96,71
Cotisations diverses (coll, méd, assméd)	2 154,35
	<hr/>
	<b>6 311,28 \$</b>

Extrait du procès-verbal de la  
0613<sup>e</sup> séance du Conseil de  
l'Université de Montréal, tenue le  
29 septembre 2014 à 16 h 00, à la  
salle M-425 du pavillon  
Roger-Gaudry

---


CU-0613-5.5 ADOPTION DE L'ÉTAT DE TRAITEMENT DES OFFICIERS  
2013-2014 (LOI 95 / LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE)

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée,

le Conseil de l'Université :

- approuve l'état de traitement de la Loi 95 pour l'année fiscale 2013-2014, conformément au document **2014-A0002-0613<sup>e</sup>-829** déposé aux archives;
- autorise le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université les documents relatifs à la déclaration devant être produite au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS).

Le secrétaire général,



Alexandre Chabot

Certifié conforme à  
l'original, ce 27<sup>e</sup> jour  
d'octobre 2014